



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Article 27 du Code de la Commande Publique

DECISION DU PRESIDENT

N°02/2023

(selon art. L2122-22 – 4^è alinéa du CGCT)

Prise en vertu de la délégation donnée par le

COMITE SYNDICAL DU 09.03.2023

(délibération n°41/2021)

[Présentation faite au Comité Syndical du 09.03.2023](#)

OBJET DU MARCHE :

MARCHE INNOVANT PREDICT

Engagé dans la recherche et le développement, ainsi que de manière opérationnelle depuis plus de 15 ans pour l'anticipation et la gestion des risques hydrométéorologiques à l'échelle du territoire des communes, Predict Services a développé une offre de service « innovante », permettant d'accompagner les décideurs, gestionnaires de risques et élus à l'activation anticipée des Plans Communaux de Sauvegarde, pour la mise en œuvre d'actions de sauvegarde opérationnelles, adaptées à chaque situation à risque et à chaque commune.

Le service innovant développé par Predict WIKIPREDICT est le résultat d'une expertise humaine assurée H24 par une équipe d'ingénieur prenant en compte ; l'analyse amont des données de prévisions météorologiques, complétée par le suivi des « mesures contextualisées des phénomènes hydrométéorologiques à risque », croisé avec la connaissance de la vulnérabilité de chaque territoire, pour l'établissement d'un diagnostic unique et personnalisé pour chaque situation. L'utilisation d'un système de communication multi-canal (téléphonique, internet, SMS et e-mail) pour la transmission à l'échelle locale d'informations claires, précises et opérationnelles permettant aux gestionnaires de risques de prendre les bonnes décisions en situation de crise.

Cet ensemble innovant est renforcé par la mise à disposition de la nouvelle fonctionnalité GECOS sur le WIKIPREDICT du SMMAR, destiné à la gestion opérationnelle de tout évènement à risque.

L'outil intègre une main courante et une cartographie interactive pour piloter, gérer et partager les actions engagées " avant, pendant et après la crise"

le caractère « innovant » du service proposé ici, permet la passation d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence, dans la limite de 100 000 € HT conformément à l'Article R2122-9-1 du Code de la Commande Publique.

Lieu de prestation du service : Bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, 11855 CARCASSONNE

Type de marché : services

Estimation : 90 000 € HT

Délai d'exécution prévu : 3 ANS

Mode de passation : marché négocié sans publicité ni mise en concurrence, dans la limite de 100 000 €HT conformément à l'Article R2122-9-1 du Code de la Commande Publique.

Décision de lancement de la procédure : 23/12/2022

Date de la publication : pas de publication, envoi à l'entreprise PREDICT le 16/02/2023

Date limite de remise de l'offre : 06/03/2023

Critères d'attributions :

- CARACTERE INNOVANT 100 %

Candidature reçue :

La société PREDICT

Attribution du marché à PREDICT pour un montant de 90 000 € HT soit 108 000 € TTC.

